

**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) a.s.b.l**



Nif : 4000007726



Bujumbura, le 12/12/2023

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE PROVINCIAL DU PROJET: « N KINGIRA NKURE NEZA » POUR LA PROVINCE DE BUJUMBURA MAIRIE.

Référence *12/12/2023*

Base Contractuelle :

Période/Durée : CDD de 24 mois

Date probable d'entrée en fonction : dès que possible

Projets / Bailleurs de Fond : N KINGIRA NKURE NEZA / Union Européenne

Lieu : Bujumbura Mairie

L'Union des Personnes Handicapées du Burundi « **UPHB en sigle** », est une Organisation pionnière du mouvement associatif des personnes handicapées au Burundi, créée le 25 avril 1989 par 12 personnes leaders. L'UPHB a évolué avec le temps du statut d'association avec des membres individuels à celui du collectif d'Organisations de Personnes Handicapées (OPH) depuis 2010. Avec cette année 2023, le Collectif compte déjà 52 OPH membres œuvrant sur presque tout le territoire national. **La Vision de l'UPHB est :** « *L'UPHB, un collectif d'OPH qui promeut une société où la personne handicapée est épanouie et participe pleinement au développement communautaire et national en jouissant de tous ses droits au Burundi* ». **et sa Mission est :** « *Avec ses partenaires, l'UPHB contribue à la défense et la promotion des droits des PH et leur inclusion dans la vie socioculturelle, économique et politique pour le développement intégral* ».

L'Union des Personnes Handicapées du Burundi (UPHB en sigle) en partenariat avec SOS Burundi a obtenu un financement de l'Union Européenne pour mettre en œuvre le Projet : " N KINGIRA-NKURE NEZA" dans les provinces de Gitega, Bujumbura Mairie et Muyinga. Ce Projet a pour objectif d'appuyer techniquement et financièrement les comités provinciaux de Protection de l'enfance pour mener à bien leurs objectifs.

Le projet se propose de redynamiser et renforcer le système de protection communautaire des enfants à travers les CPE qui constituent les premiers repères à la base .



Nif : 4000007726



Bujumbura, le 12/12/2023

Adresse : KANYOSHA Quartier : MOSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

B.P. 536 Bujumbura-Burundi

C'est dans ce cadre que l'UPHB envisage de recruter un " responsable provincial" de la zone d'action, pour mettre en œuvre les activités dudit Projet.

1. Brève description du poste

Sous la supervision du Coordinateur National du Projet "N KINGIRA NKURE NEZA", le Responsable Provincial sera responsable de la mise en œuvre du projet ainsi que la gestion opérationnelle des activités et logistique dans le respect des engagements pris avec les bénéficiaires et le bailleur des fonds. Il collabore étroitement avec UPHB, l'employeur, fait le lien avec le Programme de son ressort et représente le projet dans les différentes réunions techniques en lien avec les thématiques de son projet

2. Gestion du Projet

Le Provincial aura les tâches suivantes :

- Programmer et contrôler le déroulement des activités prévues dans le contrat, en collaboration avec le Coordinateur National du projet ;
- Préparer le plan de travail opérationnel et la documentation du projet concernant de changements éventuels au plan initial ;
- Assurer, en collaboration avec le/la coordinateur (ce) national, que les systèmes de suivi du projet soient en place et effectifs et veiller au suivi des indicateurs et des activités
- Effectuer un suivi régulier de la bonne mise en œuvre de toutes les activités sur le terrain, avec transmission des informations sur une base périodique et selon les besoins;
- Préparer tous les comptes rendus, rapports techniques et financiers exigés et les transmettre à la coordination pour validation
- Élaborer un compte-rendu de capitalisation de l'expérience développée dans le projet
- Assurer de bonnes relations institutionnelles avec les bénéficiaires, les partenaires du projet, les autorités locales et le bailleur de fond, en collaboration avec le Programme de son ressort et dans le respect des lignes de conduite de de l'UPHB
- Représenter directement ou organiser la représentation régulière du projet aux groupes technique associés ;
- Contribuer à identifier des besoins pour l'élaboration de nouveaux projets, sur demande de l'UPHB

Union des Personnes Handicapées du Burundi (U.P.H.B.) a.s.b.l



Nif : 4000007726



Bujumbura, le 12/12/2023

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

- S'assurer du respect des procédures de l'UPHB et du bailleur de fonds dans toutes les activités et actions liés au projet, opérationnelles, administratives, financières ou logistiques

3. Responsabilités administratives/financières

En collaboration avec le Coordinateur National du Projet et le Responsable Administratif et Financier du Projet, le responsable Provincial doit :

- Planifier les dépenses à effectuer
- Contrôler la cohérence des dépenses par rapport au budget du projet
- Contrôler régulièrement les dépenses effectuées et superviser la comptabilité et la gestion de caisse et du compte du projet en utilisant les outils de gestion de l'UPHB et de l'UE
- Préparer le plan d'achat du projet

4. Responsabilités logistiques/sécurité

- Superviser et organiser la bonne préparation des ressources matérielles nécessaire à l'exécution du projet
- Assurer la bonne gestion des biens acquis pour le projet

5. Formations

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +4) en sciences sociales, gestion, sciences économiques ou dans un autre domaine pertinent
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans la gestion des projets
- Parler et écrire correctement le français, disposant une connaissance de l'anglais et du Kirundi
- Avoir des compétences avancées du logiciel Excel et Word
- Avoir un Permis de conduire A.

6. Expériences souhaitées

**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) a.s.b.l**



Nif : 4000007726



Bujumbura, le 12/12/2023

Adresse : KANYOSHA-Quartier : MUSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

- Expérience avec les projets mis en œuvre par un bailleur institutionnel (UE, USAID, etc.)Expérience de travail dans le domaine de la protection de l'enfance
- Une expérience spécifique prouvée dans la gestion de projets communautaires (incluant préféablement implantation des Groupes de solidarités, les clubs scolaires et AVEC

7. Savoir - etre

- Bonne capacité d'organisation, d'adaptation et de souplesse
- Discrétion totale concernant les activités de l'organisation et de ses membres, en dehors du cadre professionnel
- Discrétion totale vis-à-vis des autres employés sur les différentes informations confidentielles dont elle a connaissance (budgets, salaires, indemnités, contrats...).
- Ponctualité
- Sobriété absolue durant les heures de travail
- Disponibilité

8. Composition du dossier de candidature :

Une lettre de candidature adressée au Président et Représentant Légal de l'UPHB;

Un CV détaillé et actualisé;

Une attestation de non poursuite judiciaire:

Les photocopies des diplômes, des attestations de service rendu et du permis de conduire valide

Toute autre information démontrant l'adéquation de la candidature au poste

Permis de travail au Burundi si le candidat est étranger

Les dossiers complets seront adressés sous pli fermé à l'attention du Président et Représentant Légal de l'UPHB à Bujumbura sis à Kanyosha, quartier Musama 2^{ème} avenue n°78 jusque Mardi le 19/12/2023 à minuit (23h59),



**Union des Personnes Handicapées du Burundi
(U.P.H.B.) a.s.b.l**



Nif : 4000007726

Bujumbura, le 12/12/2023

Adresse : KANYOSHA Quartier : MUSAMA 2^{ème} Avenue Rue du Marché N°78

La référence suivante devra apparaître sur le pli : « Responsable Provincial du Projet N KINGIRA NKURE NEZA ».

A compter du 15 janvier 2024 les candidats qui n'auront pas été contactés considéreront que leur candidature n'a pas été retenue.

Les candidats ayant un handicap et ayant des compétences avérées sont vivement recommandés

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Fait à Bujumbura le 12/12/2023

Alexis HATUNGIMANA

Président et Représentant Légal de

